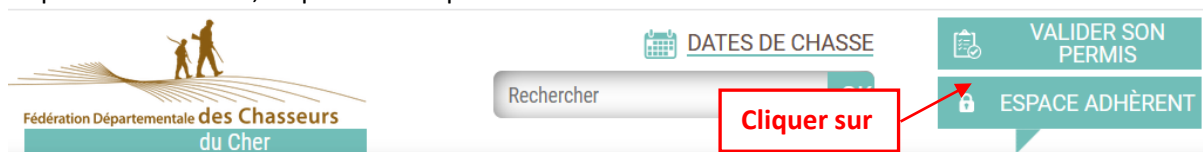


**ASSEMBLEE GENERALE 2021 DE LA FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DU CHER**  
**NOTICE POUR LE VOTE EN LIGNE**

Pour accéder à l'espace adhérent :

- Accéder au site internet de la fédération avec [www.chasseurducentrevalldeloire.fr/fdc18](http://www.chasseurducentrevalldeloire.fr/fdc18)

Depuis cette fenêtre, cliquer sur « Espace adhérent ».



Saisir ses identifiant et mot de passe, ici :

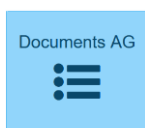
A login form with two input fields. The first field is labeled 'Identifiant' and has a person icon to its left. The second field is labeled 'Mot de passe' and has a lock icon to its left and an eye icon to its right. Red arrows point from the text above to each of these fields.

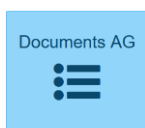
Pour les **adhérents « Territoires »** en plan de chasse ou plan de gestion, utiliser **l'identifiant qui est le numéro de territoire et le mot de passe qui est indiqué en haut à gauche de la demande de plan de chasse**. Les responsables de plusieurs territoires pourront voter en se connectant avec les identifiant et mot de passe du territoire qui a la plus grande surface.

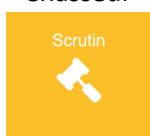
Pour les **adhérents « Chasseur »**, utiliser **l'identifiant qui est le numéro situé sous le code barre de votre validation et le mot de passe qui est votre date de naissance au format (JJ/MM/AAAA)**.

Si vous êtes à la fois adhérent en qualité de « Territoire » et de « Chasseur » vous devez vous connecter deux fois avec vos identifiants « Territoire » et « Chasseur » pour voter à chacun des deux titres.

Une fois connecté : cliquer sur




L'onglet  vous permet de consulter les documents qui seront nécessaires à votre prise de décision pour le vote de la résolution correspondante.



L'onglet  vous permet de connaître votre nombre de voix.



L'onglet  vous permet de voter les résolutions. Pour chacune d'elles, vous devez voter en cliquant sur « Pour », « Contre » ou « Abstention ». Suivez ensuite les instructions pour valider vos votes.



Pour certaines résolutions, des documents peuvent être consultés en cliquant sur

Je vous encourage vivement à consulter les documents de l'onglet « Documents AG » avant de voter et de procéder au vote ensuite. En cas de temps passé trop long sur la page de vote, vous pourriez être déconnecté automatiquement. Vous devrez alors recommencer.

**Les votes seront ouverts du samedi 27 mars 2021 à 8 heures jusqu'au mercredi 31 mars 2021 à 20 heures.**

Des ordinateurs sont à votre disposition à la fédération à Bourges aux horaires habituels d'ouverture (Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h). Pour éviter l'affluence, sachez que vous pouvez voter depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet avec vos identifiants. N'hésitez donc pas à solliciter votre entourage proche.

Bon vote !